



Visite medecin du travail signature cdi

Par didii

bonjour j ai signé un CDI début juin 2025 et aurais du voir un medecin du travail il me semble que c'est obligatoire. sa fait 1ans et toujours rien malgrer que je suis en at suis mai 2026 . je pense que je peux les envoyer en justice ou autre pour leur manquement a leur obligation ?

Par kang74

Bonjour

Vous dites être en AT : depuis quand ? Mai 2026?

Vous n'aviez pas eu un visite à la médecine du travail dans les 5 ans avant ce contrat ?

Vous pouvez prendre rendez vous à la médecine du travail dans le cadre d'une visite de pré reprise .

Je vous conseille aussi un suivi ave l'assistante sociale de la carsat pour connaître vos droits sociaux .